

prends rien à ce genre de logique et je pense que c'est la seule logique dont est capable le gouvernement libéral.

On l'a entendu utiliser le mot «draconiennes». Elle a dit que le gouvernement avait pris des mesures draconiennes, en instaurant son programme d'austérité. Sans s'en rendre compte peut-être, elle a vendu la mèche en disant que c'est le seul type de réduction que le gouvernement ait prévu dans son programme d'austérité—des réductions draconiennes, celles qui paraissent impressionnantes ou nécessaires au peuple canadien. Mais quand on examine de près ce genre de coupure, on constate que c'est de la pure stratégie politique. Si le gouvernement voulait vraiment réduire ses dépenses il laisserait de côté le tape-à-l'œil et ferait du rapport du vérificateur général son livre de chevet. S'il prenait le temps d'étudier le rapport il y trouverait des centaines de pages où l'on suggère comment améliorer l'efficacité de l'administration, comment, en changeant les méthodes comptables, on épargnerait des millions, sinon des milliards de dollars.

Pour une raison inexplicée, ces recommandations reviennent d'une année à l'autre dans le rapport du vérificateur général, sauf que cette année les circonstances ont empiré. Le gouvernement parle de mesures draconiennes, mais ferme les yeux sur des recommandations qui ne sont peut-être pas draconiennes mais qui mettraient fin à des excès qui engloutissent des millions de dollars. Je dois m'élever de toutes mes forces contre une pareille approche, l'approche d'un gouvernement qui s'attache davantage à faire de l'épate qu'à accroître l'efficacité et à éviter le gaspillage excessif qu'entraînent ses habitudes et ses politiques.

Inutile de dire, monsieur l'Orateur, que les propositions du bill ne nous impressionnent pas beaucoup de ce côté-ci de la Chambre. Comme le ministre l'a indiqué, la Caisse d'aide à la santé a été établie en 1966. La somme de 500 millions de dollars a été mise de côté pour aider les provinces à mettre sur pied des centres de formation et de recherche. Environ 25 p. 100 de ce montant vont à la recherche. Jusqu'ici, 416 millions ont été ou engagés ou déjà dépensés. Ce bill visait initialement à permettre au gouvernement de diminuer son engagement de 84 millions de dollars. Les trois quarts de cette caisse ont été affectés à la construction de centres de formation professionnelle, à l'acquisition de matériel de recherche et à la formation de jeunes Canadiens prometteurs à des carrières dans le domaine de la santé.

Dans le cadre de son programme d'austérité, le gouvernement a décidé de réduire cette caisse. Ce qui m'inquiète le plus, c'est la méthode utilisée qui, encore une fois, est typique du gouvernement d'en face. Il ne s'est pas soucié d'en informer les provinces à l'avance, il ne s'est pas soucié de les consulter à l'avance, mais leur a simplement envoyé un télex environ cinq jours avant d'annoncer son intention.

Pour confirmer mes dires au cas où l'un ou l'autre des ministres essaierait de les contester, j'ai ici des réponses de chacune des provinces à ce bill. J'ai demandé à chacune des provinces si elle avait été consultée avant que le gouvernement annonce son intention de réduire la Caisse d'aide à la santé. Le

Caisse d'aide à la santé

ministre du Nouveau-Brunswick m'a répondu que le ministre l'en avait informé, mais ne l'avait pas consulté.

Mlle Bégin: Le Nouveau-Brunswick a eu sa part.

M. Yewchuk: Néanmoins, il n'a pas été consulté.

Mlle Bégin: Il ne restait pas un cent.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, n'empêche qu'aucune des provinces n'a été consultée avant que le gouvernement décide de façon unilatérale de modifier un accord qu'il avait conclu avec les provinces. Le ministre et son prédécesseur, qui est aussi à la Chambre, peuvent me crier que certaines des provinces ont utilisé toute leur part, ce qui est peut-être vrai, n'empêche qu'elles sont toujours parties à l'accord . . .

M. Lalonde: Il n'y a pas d'accord.

M. Yewchuk: . . . et si les relations fédérales-provinciales doivent fonctionner, alors il doit y avoir consultation quand le gouvernement fédéral rompt des contrats qu'il a conclus avec les provinces.

M. Lalonde: Il n'y a pas de contrat.

M. Yewchuk: J'ai ici une note de la Colombie-Britannique qui dit qu'elle n'a pas été consultée avant que le gouvernement fédéral annonce son intention d'abolir la Caisse d'aide à la santé. Le ministre provincial prétend qu'il a fait part de son mécontentement au ministre fédéral. Le ministre de la Nouvelle-Écosse n'a répondu qu'il n'y avait pas eu de consultation depuis qu'il occupait ce poste. Le ministre de Terre-Neuve a mentionné que sa province n'avait pas été consultée avant que l'on annonce que le programme prendrait fin et qu'il lui était arrivé la même chose qu'aux autres provinces. Le Manitoba a été informé par télex, sans être consulté. On peut dire la même chose de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta . . .

Mlle Bégin: Elles ont toutes épuisé leurs fonds.

M. Yewchuk: Pas du tout.

Mlle Bégin: L'Ontario, en tout cas.

M. Yewchuk: Oui, les représentants de l'Ontario ont reconnu avoir dépensé leurs fonds. Ce n'est pas le cas de l'Alberta. De toute façon, le gouvernement de l'Ontario n'a pas été consulté même s'il avait reçu ses fonds. Cela faisait toujours partie de l'accord fédéral-provincial. L'Alberta n'a pas été consulté. Le Québec n'a pas été consulté.

Le ministre a longuement expliqué que le Québec n'avait pas utilisé ses fonds et qu'il n'avait présenté aucun projet préalable comme il se doit. S'il en est ainsi, le gouvernement avait une raison de plus de consulter la province avant d'annoncer ce bill. Je voudrais demander au ministre pourquoi on n'a pas consulté le gouvernement du Québec avant de faire cette annonce. Elle ne peut certainement pas répondre que le Québec avait reçu tous ses fonds. Cela indique à mon avis que le ministre ne se préoccupait pas vraiment de la réaction des provinces. Elle a seulement décidé, selon les directives qui lui avaient été données, peut-être par le premier ministre (M. Trudeau) ou quelqu'un d'autre, qu'elle ferait un peu de publicité dans les media d'information et qu'elle ferait cette annonce sans consulter les personnes directement concernées.